

Avril  
2024

# MAZIÈRES INFOS

n°245

Le bulletin d'information mensuel de la commune



## Le Conseil Municipal, en bref

**18 avril**

Réunion publique (commune)

**01 mai**

Tournoi (badminton)

**08 mai**

Cérémonie du 8 mai

Tournoi des jeunes (foot)

**25 mai**

Benne à papier et ferraille (APEL)

**07 juin**

Concert d'été (Harmonie de la Tessoualle)

Fête des parents (école)

**22 juin**

Kermesse (APEL)

ACCUEIL DU PUBLIC DE LA  
MAIRIE

Lundi au vendredi :

13 h 30 - 18 h 00

Samedi : 9 h 30 - 12 h 00

Tél mairie : 02.41.62.35.12

Tél urgence : 06.04.06.51.58

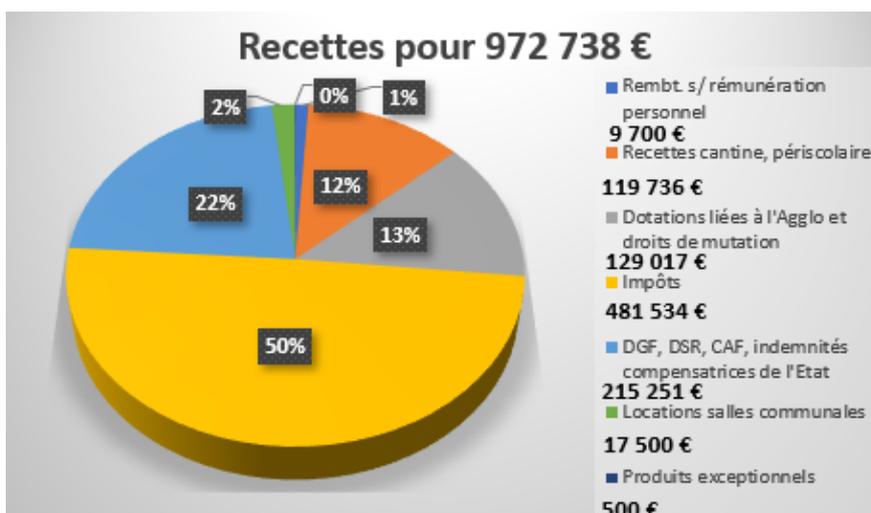
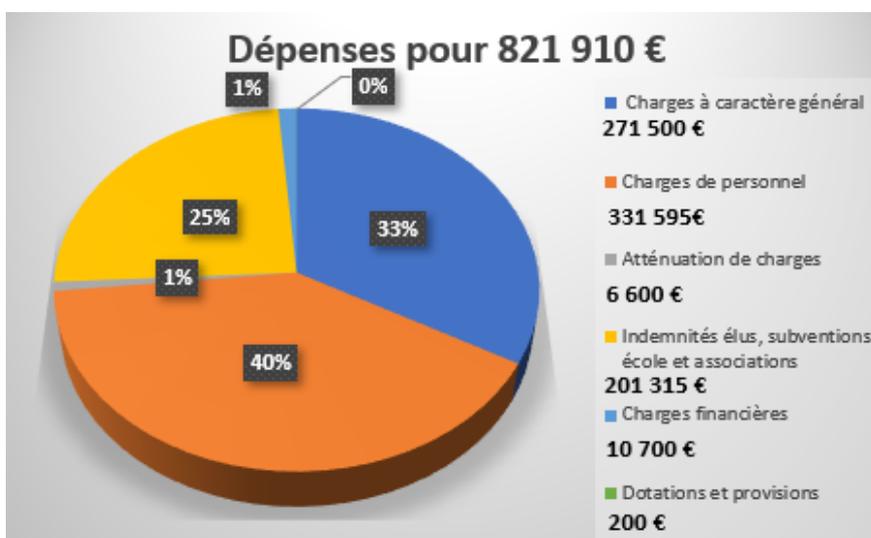
mairie@mazieres-en-mauges.fr

[www.mazieres-en-mauges.fr](http://www.mazieres-en-mauges.fr)



## Budget 2024

### prévisions des opérations réelles de fonctionnement



L'épargne brute s'élève à 150 828 €, soit 15 % des recettes de fonctionnement, hors reprise des résultats des exercices antérieurs.

Après reprise des résultats, le budget s'équilibre à 1 380 732,28 € et permet de dégager un autofinancement pour la section d'investissement de 504 180,13 €.

# Le Conseil Municipal, en bref

## Résultats des comptes financiers uniques 2023

### **Budget principal**

- Excédent de fonctionnement 112 776,89 €
- Excédent d'investissement 196 597,11 €

En intégrant les résultats antérieurs, les résultats cumulés sont :

- Section de fonctionnement + 402 994,28 €
- Section d'investissement + 547 520,31 €

### **Budget ZAC du Pré de l'Ile**

- Excédent de fonctionnement 224 540,59 €
- Déficit d'investissement 236 968,01 €

En intégrant les résultats antérieurs, les résultats cumulés sont :

- Section de fonctionnement 179 274,58 €
- Section d'investissement - 164 651,56 €

## Budgets 2024

Les budgets sont approuvés. L'intégralité des budgets est consultable en mairie.

### **Budget principal**

- Section de fonctionnement 1 380 732,28 €
- Section d'investissement 1 282 770,43 €

### **Budget ZAC du Pré de l'Ile**

- Section de fonctionnement 1 231 479,46 €
- Section d'investissement 916 479,46 €

## Vote fiscalité 2024

Les taux sont revalorisés de 0,5%.

- Taxe foncier bâti 40,77 %
- Taxe foncier non bâti 43,72 %
- Taxe d'habitation (résidences secondaires et vacants) 10,88 %
- Produit fiscal attendu 472 067 €

## TEMATOUT - participation communale

La participation de l'année s'élève à 20 960,68 € suivant l'estimation donnée de fréquentation de 20 870 heures. Le montant définitif versé par la commune sera calculé au moment du conventionnement entre la CAF et l'Association.

## Syndicat d'Énergies du Maine-et-Loire - audit énergétique

Une convention est conclue avec le SIEML pour un audit énergétique des vestiaires du foot. La participation demandée à la commune est de 788,76 €.

## Investissements

Le montant des investissements pour 2024 s'élève à 1 149 479,40 €, les principaux projets sont :

- Centre technique municipal (études et travaux) 370 000 €
- Aire de sports et de loisirs intergénérationnelle 132 000 €
- Démolition du foyer du foot et rénovation ancien foyer des jeunes (transformation foyer des jeunes en club house) 196 000 €
- Bibliothèque (renouvellement livres et mobilier) 5 500 €
- Véhicule et matériel 50 000 €
- Énergies renouvelables et amélioration énergétique des équipements (remplacement de lanternes par leds, régulation, isolation, panneaux photovoltaïques) 62 000 €
- Divers, matériels et provision 330 000 €

## Loisirs Pluriel - participation communale

L'association Loisirs Pluriel de Cholet propose un accueil paritaire pour les enfants en situation de handicap ou non, afin de permettre à tous, d'évoluer, de grandir et de vivre ensemble dans le respect de la différence de chacun. Dans le cadre de la Convention Territoriale Globale signée avec Cholet Agglomération, chaque commune verse une participation financière à l'association. Pour la commune de Mazières, cette participation s'élève à 282 € pour 2024.

## Subventions aux associations

Le détail de l'enveloppe budgétaire dédiée aux subventions aux associations est la suivante :

SPM 200 €	Football 3 000 €
Volley 250 €	Comité des Fêtes 400 €
Cyclo club 250 €	Palets 190 €
Chasse 150 €	Défense des Cultures 340 €
Paroisse 200 €	La Ronde des bambins 160 €
ADMR 150 €	MAM Petits Petons 100 €

## Tarifs cantine et périscolaire à compter de septembre 2024

Les tarifs de la cantine et de la périscolaire sont augmentés de 4%. Repas régulier enfant Maziérais : 4,37€ ; Repas régulier enfant hors commune : 4,78€ ; Repas occasionnel enfant Maziérais : 4,85€ ; Repas occasionnel enfant hors commune : 5,31€

Le tarif à la ½ heure de l'accueil périscolaire est variable selon le quotient familial de la CAF ou de la MSA :  
QF < 600 : 1,45€ ; QF de 601 à 750 : 1,56€ ; QF de 751 à 999 : 1,68€ ; QF > 1000 ou non communiqué : 1,82€

## Mise en place de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle

La prime de pouvoir d'achat exceptionnelle est mise en place pour les agents ayant travaillé pour la commune sur la période du 1er juillet 2022 au 30 juin 2023 et étant salariés au 30 juin 2023. Le montant de la prime est réduit à proportion de la quotité de travail durant cette période. Le plafond maximum de la prime de pouvoir d'achat pour un poste à temps complet s'échelonne entre 150 € et 400 € selon la rémunération brute perçue durant la période susvisée.

## Création poste d'agent de maîtrise

Un poste d'agent de maîtrise à temps complet est créé afin de pouvoir nommer un agent inscrit sur liste d'aptitude par voie de promotion interne.

## OGEC - participation communale 2024/2025

Les forfaits scolaires sont revalorisés. Ils s'élèvent à 1082 € par élève de maternelle maziérais, 782 € par élève de maternelle extérieur, 288 € par élève de primaire maziérais et 52 € par élève de primaire extérieur.

Prochaine réunion du Conseil Municipal le jeudi 06 juin 2024 à 19 h 30

# Réunion publique d'informations

**JEUDI 18 AVRIL À 19 H 00**

PRÉSENTATION DES PROJETS  
ADRESSAGE (NUMÉROTATION DES LIEUX-DITS)  
FERMETURE DU RÉSEAU CUIVRE

VENEZ ÉCHANGER AVEC NOUS !

à la salle Saint Jean

**Mazières** | Ouvert à tous !

# Broyage de vos branchages

**Du 22 MARS au 17 MAI 2024** **GRATUIT**

VENDREDI APRÈS-MIDI | 13h30-16h30

22 mars	YZERNAY	Parking du Stade
5 avril	SOMLOIRE	Parking complexe sportif
12 avril	LA TESSOUALLE	Parking derrière la salle des Sports
26 avril	MAULÉVRIER	Parking du stade de foot
17 mai	MAZIÈRES EN MAUGES	Parking Espace Gagnerie (derrière l'Eglise)

> Venez broyer vos végétaux et repartez avec du broyat

**INSCRIPTION OBLIGATOIRE**  
Renseignements :  
• dans votre mairie  
• sur cholet.fr  
• ou **0 N° Vert 0 800 97 49 49**

ADOME  
CHOLET agglomération

# CONCERT D'ÉTÉ

HARMONIE DE LA TESSOUALLE

**LE 07 JUIN À 20H30**  
ESPLANADE DE LA GAGNERIE À MAZIÈRES

EN PLEIN AIR  
CONCERT GRATUIT  
OUVERT À TOUS

## ELECTIONS EUROPEENNES DU 9 JUIN 2024

# APPEL AUX VOLONTAIRES pour être SCRUTATEUR

Les scrutateurs sont chargés du dépouillement et doivent être présents à la fermeture du bureau de vote, à partir de 17 h 45.

Conditions : être majeur, de nationalité française et être inscrit sur les listes électorales de la commune.

Inscription au 02 41 62 35 12

### La sélection du mois



Pour ceux qui veulent faire durer tout le mois d'avril l'esprit des blagues et des poissons, nous vous proposons de (re)lire les albums du Chat, de Philippe Geluck. Humour décalé, absurde, mais aussi bon sens et questionnements philosophico-existentiels, le Chat ne cesse de jouer avec les mots, les dessins, les photos et les associations drôlissimes pour notre plus grand plaisir. N'hésitez plus, venez vous offrir une séance de rire, car « Le rire est le propre de l'homme... et le savon aussi. » (P. Geluck) !

### JE NE TOUCHE PAS À MES HAIES !

**DU 15 MARS AU 31 JUILLET**

### JE PRÉSERVE LA BIODIVERSITÉ

EN PROTÉGEANT LA NIDIFICATION DES OISEAUX  
MAIS AUSSI LA REPRODUCTION D'AUTRES ESPÈCES.



## Les actualités communales, associatives et intercommunales

# CENTRE SOCIOCULTUREL INTERCOMMUNAL CHLORO'fil

**P'TIT MOMEN FAMILLES**  
0-4 ans  
**RELAXATION SONORE**  
AVEC KAMPANA ABHA  
**2€ /FAMILLE**  
samedi 13 avril 2024  
10h - 11h15  
Maison des associations - Chanteloup-les-Bois

**P'TIT MOMEN FAMILLES**  
0-4 ans  
**GRATUIT**  
**MOTRICITÉ**  
lundi 22 avril 2024  
10h00 - 11h30  
MCL - Vezins  
0-4 ans

**VISITE À LA FERME - MÉDIATION ANIMALE**  
"LES ZANIMAUX DU BIGNON"  
**2€ /FAMILLE**  
mercredi 24 avril 2024  
10h00 - 11h30  
Le BIGNON- La Tessoualle  
Covoiturage à organiser

**Sans inscription**  
**JEUX DE SOCIÉTÉ**  
mercredi 24 avril 2024  
14h30 - 17h30  
Salle MCL - Chanteloup-les-Bois  
Arrivées et départs libres  
**GRATUIT**  
Tout âge

**SOIRÉE PARENTS/ADOS**  
**BOWLING & REPAS PARTAGÉ**  
**3€ /PERSONNE**  
jeudi 25 avril 2024  
18h30 - 22h00  
rdv Salle Guy Chouteau - Nuaillé à 18h30 départ pour l'Autre Usine  
Dès 9 ans

**Tout âge**  
**BRICOLAGE**  
**PAPIER ORIGAMI**  
**GRATUIT**  
vendredi 26 avril 2024  
14h-15h30 ou 16h-17h30  
Salle Presbytère - Toutlemonde

**SORTIE AU JARDIN CAMIFOLIA**  
avec des animations  
**3€ /FAMILLE**  
lundi 29 avril 2024  
14h00 - 17h30  
Chemillé-en-Anjou  
Covoiturage à organiser  
Tout âge

**P'TIT MOMEN FAMILLES**  
0-4 ans  
**CONTES & COMPTINES**  
mardi 30 avril 2024  
10h00 - 11h15  
Bibliothèque Tourne-Pages  
Nuaillé  
**GRATUIT**  
0-4 ans

**Tout âge**  
**CUISINE & CHOCOLAT**  
**2€ /FAMILLE**  
jeudi 02 mai 2024  
14h30 - 17h30  
Annexe salle St Jean - Mazières-en-Mauges

Les aventures de Suzette ou la chronique du 

Ce matin, Suzette prend son café en se rappelant son échange de la veille avec sa nouvelle voisine. Elle décide de prendre son téléphone et de composer le numéro du CLIC.

- « CLIC de Cholet, Bonjour !
- Bonjour l'équipe du CLIC, c'est Mme Suzette.
- Bonjour Mme Suzette, en quoi puis-je vous aider aujourd'hui ?
- Aujourd'hui, je n'appelle pas pour moi mais pour ma nouvelle voisine.

Nous avons échangé hier pendant que je jardinais et profitais des premiers rayons du soleil.

Depuis qu'on lui a posé une prothèse de hanche, elle fait appel à un service d'aide pour faire son ménage et, de temps en temps pour la conduire aux supermarché. Le problème est qu'elle peine à régler ses factures. Et elle me disait ne pas pouvoir solliciter la CARSAT car elle était trop jeune !

64 ans, il est vrai que c'est une jeune retraitée mais je suis inquiète pour elle car elle envisage de rompre son contrat auprès du service alors qu'elle en a vraiment besoin.

- Je comprends votre inquiétude Mme Suzette. Vous pouvez proposer à votre voisine de nous contacter car depuis le 1er avril, la CARSAT a retiré le critère d'âge pour solliciter une aide au Bien Vieillir à domicile. Nous pourrions vérifier avec elle son éligibilité et lui transmettre le dossier si c'est le cas.

Et en cette période de déclaration d'impôt, rappelez-lui que le crédit d'impôt est également possible !

- Oh merci, moi-même je n'y pensais plus ! Dans ce cas, je vais lui noter vos coordonnées et lui porter de suite.

Bonne journée l'équipe du CLIC !

-Merci Mme Suzette. Belle journée à vous aussi ! »

...rendez-vous pour la suite des aventures de Suzette dans le prochain numéro.

CLIC IGEAC (centre local d'information et de coordination)

- au pôle social (24 avenue Maudet 49300 CHOLET) : réception uniquement sur RDV ouvert du lundi au jeudi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00,

et le vendredi de 14h00 à 17h00.

- uniquement sur rendez-vous à Vihiers

(2 Rue du Comte de Champagny)

- ou à domicile

Tél : 02.41.30.26.34

[clic.choletais@gmail.com](mailto:clic.choletais@gmail.com)

Site Internet : [clic-igeac.org](http://clic-igeac.org)

